Inférieure). Elle se jette dans la Seine, à Rouen, après un cours de 15 kilom. Sur ses rives, on voit de nombreuses teintureries.

* **AUBIÈRE**, ville de France (Puy-de-Dôme), cant., arrond. et à 3 kilom. de Clermont; pop. aggl., 3,357 hab. — pop. tot., 3,767 hab.

* **AUBIERS** (LES), bourg de France (Deux-Sèvres), cant. et à 13 kilom. de Châtillon-sur-Sèvre, arrond. et à 17 kilom. de Bressuire, sur l'Argent; pop. aggl., 1,156 hab. — pop. tot., 2,463 hab.

* **AUBIGNÉ**, bourg de France (Sarthe), cant. et à 9 kilom. de Mayet, arrond. et à 31 kilom. de La Flèche; pop. aggl., 714 hab. — pop. tot., 2,377 hab.

AUBIGNÉ (Constant D'), baron de Surineau, fils de Théodore-Agrippa d'AUBIGNÉ, né vers 1584, mort à la Martinique vers 1645. Après avoir reçu une excellente éducation, il se livra à une vie de désordres, abjura la religion protestante dans laquelle il avait été élevé et se fit catholique pour obtenir des faveurs qui lui permissent de payer les dettes énormes qu'il avait faites au jeu. Plus tard, pour rentrer en grâce avec son père, il fit semblant de vouloir rentrer dans la religion réformée, fit un voyage en Angleterre, parvint à connaître les projets du gouvernement anglais sur La Rochelle, assiégée par les catholiques, et s'empressa de dévoiler à ceux-ci les délibérations de leurs ennemis. Cette nouvelle trahison fut si sensible au vieil Agrippa qu'il déclara rompre tous liens du sang qui l'attachaient à « ce fripon et misérable fils. » Constant d'Aubigné s'était marié, contre la volonté de son père, avec Anne Mansaud, veuve du baron de Châtel-Aillon, et il n'avait pas eu d'enfants de ce mariage. Dans les derniers mois de l'année 1627, il contracta un second mariage avec Jeanne de Cardillac, fille de Pierre de Cardillac, sieur de La Lane, qui tenait le château Trompette pour le duc d'Epernon. Voltaire raconte qu'il était détenu prisonnier dans ce château, qu'il fut sauvé par la fille du gouverneur et qu'ensuite il épousa celle-ci par reconnaissance; mais il est probable que cette aventure romanesque n'a aucun fondement. Il fut réellement enfermé au château Trompette, mais plus tard, après avoir été détenu, par ordre de la cour, à Niort, où sa femme vint le rejoindre et accoucha d'une fille qui devait, plus tard, être presque reine de France sous le nom de Mme de Maintenon. D'Aubigné sortit de prison en 1639 et partit avec sa femme pour la Martinique, où, après avoir perdu tout ce qu'il avait au jeu, il mourut dans la misère. Sa femme, revenue à Paris, fut obligée de vivre du travail de ses mains et de confier la fille qui lui restait à Mme de Villette.

* **AUBIGNY**, village de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Saint-Pol, sur une des sources de la Scarpe; pop. aggl., 546 hab. — pop. tot., 593 hab.

* **AUBIGNY-SUR-NÈRE**, ville de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 41 kilom. de Sancerre; pop. aggl., 2,532 hab. — pop. tot., 2,543 hab.

* **AUBIN**, ville de France (Aveyron), ch.-l. de cant., arrond. et à 36 kilom. de Villefranche; pop. aggl., 2,791 hab. — pop. tot., 8,832 hab.

Cette ville, qui existait déjà au IXe siècle, doit son importance toujours croissante à ses mines de houille.

« Aubin, disent les auteurs de la *Notice historique et descriptive du chemin de fer de Montauban à Rodez*, donne son nom à un bassin houiller qui est l'un des plus importants de France par sa position et par les richesses minérales qu'il renferme ou qui l'environnent. Les premières consistent en houille et en minerais de fer carbonaté lithoïde. Les couches de houille sont nombreuses; leur puissance sur les points reconnus est de 2, 4, 7, 10, 15, 25, 30 et 50 mètres. Le combustible y appartient à la qualité des houilles grasses à longue flamme donnant généralement plus de 60 pour 100 de coke toujours un peu boursouflé.

» On procède de deux manières à l'extraction des houilles. Le premier mode d'exploitation consiste à enlever la terre qui recouvre le charbon; la houille se trouve ainsi mise à découvert sur une grande étendue et préparée pour l'abatage. On voit parfois des chantiers qui, du point de chargement des wagons jusqu'au point culminant où les mineurs abattent la houille par blocs énormes, présentent une hauteur verticale de 40 mètres, entièrement en charbon massif et compacte, et cela au sommet de la montagne. Des chemins de fer, avec plans inclinés, conduisent les charbons de ces chantiers dans les usines au fond des vallées.

» Le second mode d'exploitation consiste à pousser des galeries dans le sein des montagnes à différents étages, depuis le niveau des vallées jusqu'au sommet des hauteurs; la houille présente en général une telle consistance qu'il existe bon nombre de galeries hautes de 6 à 7 mètres, larges de 4 à 5 mètres, creusées en plein charbon, sans une seule pièce de bois pour soutènement : ce sont en quelque sorte des carrières de houille. On a foré en certains endroits des puits dont la profondeur varie de 15 à 90 mètres et où l'extraction se fait au moyen de machines à vapeur de 12 à 45 chevaux. »

Dans le bassin d'Aubin, on trouve encore des mines de fer, des carrières de calcaire, des gisements d'argile réfractaire, des mines de soufre et d'alun.

* **AUBIN-D'AUBIGNÉ** (SAINT-), village de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 10 kilom. de Rennes; pop. aggl., 425 hab. — pop. tot., 1,749 hab.

* **AUBIN-DES-CHÂTEAUX** (SAINT-), village de France (Loire-Inférieure), cant., arrond. et à 8 kilom. de Châteaubriant, sur la rive droite de la Chèze; pop. aggl., 226 hab. — pop. tot., 2,204 hab.

* **AUBIN-DU-CORMIER** (SAINT-), bourg de France (Ille-et-Vilaine), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Fougères, près de la forêt qui porte son nom; pop. aggl., 1,185 hab. — pop. tot., 2,104 hab.

* **AUBIN-JOUXTE-BOULLENC**, ville de France (Seine-Inférieure), cant. et à 1 kilom. d'Elbeuf, arrond. et à 21 kilom. de Rouen, sur la Seine; pop. aggl., 2,350 hab. — pop. tot., 2,566 hab.

AUBINEAU (Léon), journaliste et littérateur, né à Paris en 1815. Il suivit les cours de l'Ecole des chartes, puis se tourna vers le journalisme. Etant entré à la rédaction de l'*Univers religieux*, il devint un des lieutenants de M. Veuillot, et, depuis lors, il n'a cessé de faire partie de la presse cléricale, y défendant les idées de son chef de file et attaquant avec ardeur toutes les idées modernes. Lors de la suppression de l'*Univers* en 1861, il entra à la rédaction du *Monde*, fondé pour le remplacer; puis, lorsque M. Veuillot put faire reparaître son journal (1867), il revint à l'*Univers*, où il écrit encore. Il collabore naturellement à la *Revue littéraire*, appendice de l'*Univers*, fondée en septembre 1876. Parmi les écrits qu'il a publiés en volumes, nous citerons : les *Jésuites au bagne* (1850, in-18); *Critique générale et réfutations* (1851, in-18), contre certaines vues historiques d'Augustin Thierry; les *Serviteurs de Dieu* (1860, 2 vol. in-12); *Histoire des petites sœurs des pauvres* (1852, in-18); *Vie de la révérende mère Emilie* (1855, in-12); *Notices littéraires sur le XVIIe siècle* (1859, in-8º); *Notice sur M. Desgenettes, curé de Notre-Dame-des-Victoires* (1860, in-18); la *Vie du bienheureux Benoît-Joseph Labre* (1873, in-18); *Paray-le-Monial et son monastère de la Visitation* (1873, in-8º), etc.

AUBRÉE (René), général français, né à Rennes en 1763, mort en 1808. Il servit dans les armées du Nord et fut nommé général après la bataille de Bergen, le 19 septembre 1790. Au combat de Castel-Nuovo, il chassa à la baïonnette deux bataillons russes et une troupe de Monténégrins. Il alla ensuite prendre part à la guerre d'Espagne et fut tué au siége de Saragosse. On lit son nom sur les tables de bronze du palais de Versailles.

AUBRELIQUE (Louis), homme politique français, né à Compiègne en 1814. Il entra dans l'administration de l'enregistrement et des domaines, où il occupait un emploi supérieur lorsqu'il donna sa démission en 1862. En 1860, il devint membre du conseil d'arrondissement de sa ville natale et fut président de ce conseil. Nommé maire de Compiègne après le 4 septembre 1870, il dirigea avec un grand tact l'administration de cette ville pendant l'invasion allemande et rendit d'importants services à ses concitoyens. Nommé membre du conseil général de l'Oise, président de la Société historique de Compiègne, administrateur de la Caisse d'épargne, vice-président de la commission administrative des hôpitaux civils, etc., M. Aubrelique fut un des candidats que les républicains de l'Oise appuyèrent lors de l'élection des sénateurs, le 30 janvier 1876. « Faisant abstraction de toute préférence extérieure, disait-il dans sa profession de foi, j'ai accepté depuis longtemps les institutions qui nous régissent et que viennent de consacrer, sous la forme républicaine, les lois constitutionnelles que nous allons être appelés à pratiquer pour la première fois. Quant à la clause de révision, ce droit inscrit dans la constitution est à mes yeux un moyen pour améliorer les institutions, les consolider, et non une arme pour les détruire. » Elu sénateur, le second sur trois, il est allé siéger dans le groupe des républicains modérés, dits constitutionnels.

AUBRY (Claude-Charles, baron), général français, né à Bourg-en-Bresse en 1773, mort à Leipzig en 1813. Après avoir été élevé à l'école d'artillerie de Châlons, il servit dans les armées du Nord et de la Moselle; mais il donna sa démission en 1797. Deux ans après, il reprit du service comme capitaine d'artillerie de la marine et fut envoyé à Saint-Domingue. A son retour en France, il fut nommé général de brigade, puis général de division, et reçut le titre de baron. Il fut blessé mortellement à la bataille de Leipzig. Son nom est inscrit sur les tables de bronze du musée de Versailles.

AUBRY (Charles-Marie-Barbe-Antoine), jurisconsulte et magistrat français, né à Saverne (Bas-Rhin) en 1803. Il étudia le droit à Strasbourg, où il se fit recevoir licencié, puis docteur (1824). Quelques années plus tard, il fut nommé professeur de code civil à la Faculté de droit de cette ville, dont il devint doyen. Au mois de mars 1872, M. Aubry a été nommé conseiller à la cour de cassation. Il est officier de la Légion d'honneur. M. Aubry a traduit de l'allemand et annoté avec M. Rau le *Cours de droit français* de Zachariæ (1843-1846, 5 vol. in-8º), plusieurs fois réédité.

AUBRY (Maurice), homme politique et banquier français, né à Mirecourt (Vosges) en 1820. Il étudia le droit, se fit inscrire comme avocat dans sa ville natale en 1845, puis s'occupa particulièrement de questions de banque et de finance. Après la révolution de 1848, il organisa à Epinal un comptoir national dont il prit la direction. Elu en 1849 représentant à l'Assemblée législative dans les Vosges, il alla siéger dans les rangs de la majorité monarchique, avec laquelle il vota constamment, fut arrêté après le coup d'Etat du 2 décembre 1851 et recouvra la liberté après quelques jours de détention. L'année suivante, il fonda à Paris une importante maison de banque. Après s'être tenu longtemps à l'écart de la politique, il posa en 1863 sa candidature au Corps législatif dans la 2e circonscription des Vosges, contre le candidat officiel, et obtint une imposante minorité. Il resta pendant le siége à Paris, où, le 5 novembre 1870, les électeurs le nommèrent adjoint au maire du VIIIe arrondissement. Aux élections du 8 février 1871 pour l'Assemblée nationale, il fut élu député dans le département des Vosges. M. Aubry alla siéger à l'extrême droite dans le groupe des légitimistes cléricaux. Il s'abstint sur la question des préliminaires de paix, vota pour la loi municipale, l'abrogation des lois d'exil, la validation de l'élection des princes d'Orléans, le pouvoir constituant, la proposition Rivet, la pétition des évêques, les prières publiques, la proposition Feray, la suppression des gardes nationales, contre l'abrogation des traités de commerce et le retour de l'Assemblée à Paris. Avec ses amis politiques, il fit une vive opposition à M. Thiers lorsqu'il vit qu'il avait l'intention de fonder la République, contribua à sa chute, puis se mêla aux intrigues fusionnistes ayant pour objet d'imposer à la France la monarchie de droit divin. Cette combinaison ayant échoué, M. Aubry vota pour le septennat, donna son acquiescement à toutes les mesures de réaction prises par le gouvernement de combat, se rangea du côté du duc de Broglie le 16 mai 1874, vota le 8 juillet 1874, avec soixante-seize autres légitimistes, contre l'ordre du jour septennaliste de M. Paris, appuya la proposition faite par M. La Rochefoucauld-Bisaccia de rétablir la monarchie avec le comte de Chambord, repoussa les amendements Périer et Maleville, vota contre la constitution du 25 février 1875, pour la loi cléricale sur l'enseignement supérieur, etc. M. Aubry, comprenant qu'il n'avait aucune chance d'être renommé, ne posa pas sa candidature dans les Vosges aux élections législatives du 20 février 1876, et depuis lors il est rentré dans la vie privée. On lui doit : *Théorie et pratique* ou *Union de l'économie politique avec la morale* (1851, in-12); les *Banques d'émission et d'escompte* (1864, in-8º).

* **AUBRYET** (Xavier), littérateur français. — Outre les ouvrages que nous avons cités, on doit à cet écrivain dilettante, qui professe l'horreur des banalités et dont le style tombe fréquemment dans l'affectation et la préciosité, les œuvres suivantes : les *Patriciennes de l'amour* (1870, in-18); *Hommage à Racine* (1872, in-8º); la *Vengeance de Mme Maubrel* (1872, in-12); *Madame et Mademoiselle* (1872, in-12); le *Docteur Molière* (1873, in-18), comédie en un acte et en vers, jouée à l'Odéon; les *Représailles du sang commun* (1873, in-18); *Madame veuve Lutèce* (1874, in-18); *Robinsonne et Vendredine* (1874, in-18); *Philosophie mondaine* (1875, in-18). Ce dernier ouvrage, un de ses meilleurs, contient des études très-fines et d'heureuses trouvailles de mots.

* **AUBUSSON**, ville de France (Creuse), ch.-l. d'arrond., à 43 kilom. de Guéret, au confluent de la Creuse et de deux ruisseaux; pop. aggl., 5,890 hab. — pop. tot., 6,427 hab. L'arrond. comprend 10 cant., 101 comm., 100,493 hab. Ruines d'un château démantelé par ordre de Richelieu.

« Les manufactures de tapisseries, au nombre de quatorze ou quinze, occupent plus de 2,000 ouvriers, dit M. Ad. Joanne, et sont la principale source du commerce d'Aubusson. Elles fabriquent principalement des tapis ras et veloutés et se distinguent surtout par le bon goût et la nouveauté des dessins. Il se fabrique aussi à Aubusson des draps communs, et cette ville, qui sert d'entrepôt à Limoges et à Clermont, fait un commerce de sel assez important. »

— *Histoire*. « Aubusson, ajoute le même auteur, station romaine sans importance, devint, dès le IXe siècle, le chef-lieu d'une vicomté qui relevait des comtes de La Marche et qui leur fut vendue en 1260. De la famille des vicomtes descendait le célèbre Pierre d'Aubusson, grand maître de l'ordre de Saint-Jean-de-Jérusalem, l'héroïque défenseur de Rhodes contre les Turcs en 1479. La ville, érigée en commune vers la fin du XIIIe siècle, fut prise par les Anglais en 1350. Pendant les guerres religieuses du XVIe siècle, il y eut quelques troubles à Aubusson; en 1685, la révocation de l'édit de Nantes nuisit à l'industrie des tapisseries, établie dans cette ville depuis plusieurs siècles (depuis le VIIIe ou le IXe, suivant quelques auteurs), et à laquelle les règlements de Colbert, en 1665, avaient donné de sérieux éléments de prospérité. »

AUCAPITAINE (le baron Henri), écrivain français, né à La Rochelle en 1833, mort en 1867. Elève de l'Ecole de Saint-Cyr, il devint sous-lieutenant au 36e régiment de ligne et fut envoyé en Algérie, où on le nomma adjoint aux affaires arabes. Cet officier distingué collabora aux *Annales des voyages*, au *Journal asiatique*, à la *Revue et magasin de zoologie*, à la *Revue africaine*, aux *Mémoires de la Société de géographie de Genève*, etc. Il a publié un certain nombre d'écrits intéressants : les *Confins militaires de la grande Kabylie sous la domination turque* (1857, in-18); le *Pays et la société kabyle* (1858, in-8º); les *Yem-Yem, tribu anthropophage de l'Afrique centrale* (1858, in-8º); *Etude sur l'origine des tribus berbères de la haute Kabylie* (1859, in-8º); *Etudes récentes sur les dialectes berbers de l'Algérie* (1859, in-8º); *Notice sur la tribu des Aïb-Frooncen* (1861, in-8º); la *Zaouïa de Chellata* (1861, in-8º); *Etude sur les Druses* (1862, in-8º); *Etude sur la caravane de La Mecque et le commerce extérieur de l'Afrique* (1862, in-8º); *Mollusques terrestres d'eau douce observés dans la haute Kabylie* (1862, in-8º); les *Kabyles et la colonisation de l'Algérie* (1863, in-18); *Ethnographie. Nouvelles observations sur l'origine des Berbers Tamou, à propos des lettres sur le Sahara du professeur E. Desor* (1867, in-8º); les *Beni-Mezab. Sahara algérien* (1868, in-8º).

* **AUCH**, ville de France, ch.-l. du département du Gers, bâtie sur les pentes roides d'une colline au pied de laquelle coule le Gers; pop. aggl., 9,414 hab. — pop. tot., 13,087 hab. L'arrond. comprend 6 cant., 85 comm., 58,194 hab. Irrégulière, mal bâtie, aux rues tortueuses, Auch est divisée en deux parties qui communiquent entre elles par des escaliers.

— *Histoire*. « Auch, dit M. Ad. Joanne, eut pour premier nom *Elliberri* (en basque, ville neuve) et fut la capitale d'une peuplade ibérienne, les *Ausci* (Euskes, Euskariens), soumise par Crassus, lieutenant de César. Située avant la conquête sur la hauteur qu'elle occupe aujourd'hui, elle s'étendit, splendidement décorée par les Césars, sur la rive droite du Gers, où ont été trouvées les ruines de beaux monuments en pierre, en brique et en marbre, des médailles, des monnaies et de superbes mosaïques. De magnifiques villas l'entouraient de tous côtés. Elle n'était pas néanmoins la métropole du pays; ce privilége appartenait à *Elusa*, aujourd'hui Eauze.

» Au commencement du IVe siècle, l'évêque saint Taurin vint bâtir une chapelle à Auch, qui devint ainsi ville épiscopale. En 732, les Sarrasins détruisirent la ville gallo-romaine de la rive droite, et dès lors les habitations se groupèrent sur la colline. En 879, les évêques d'Auch reçurent de Jean VIII la qualité d'archevêques. Les querelles des moines et du métropolitain remplissent toute l'histoire d'Auch jusqu'au XVIe siècle. « C'est » à qui s'emparera de force ou de ruse des » priviléges religieux rapportant finance. » En 1119, les moines incendièrent la cathédrale.

» Entourée de murs dès le milieu du XIIe siècle, prise et pillée en 1246, puis en 1473, à la suite du sac de Lectoure, et enfin pendant les guerres de religion, Auch fut pourtant une des villes du Midi les moins maltraitées par les guerres féodales et civiles.

» En 1751, M. d'Etigny devint intendant général du pays d'Auch, et, pendant les quatorze années de son administration, ne cessa de s'occuper de la prospérité de cette contrée; mais l'archevêque d'Auch, jaloux de la popularité de l'intendant, finit par obtenir sa disgrâce. En 1851, lors du coup d'Etat, les campagnes se soulevèrent; mais elles ne purent emporter Auch, défendue par une nombreuse garnison. »

AUCHEL, bourg de France (Pas-de-Calais), cant. et à 12 kilom. de Norrent-Fontes, arrond. et à 16 kilom. de Béthune; pop. aggl., 1,223 hab. — pop. tot., 2,832 hab.

AUCHY-EN-BRAY, village de France (Oise), cant. de Songeons, arrond. de Beauvais; 150 hab. Près de ce village eut lieu, en 1077, une bataille entre Guillaume le Conquérant et son fils Robert Courte-Heuse.

AUCOC (Jean-Léon), jurisconsulte et administrateur, né à Paris en 1828. En 1848, il fut admis à l'Ecole d'administration, puis il se fit recevoir licencié en droit et entra en 1851, comme employé, au ministère de l'intérieur. Nommé auditeur au conseil d'Etat en 1852, il devint maître des requêtes en 1860, fut chargé en 1865 de professer le droit administratif à l'Ecole des ponts et chaussées et fut appelé en 1869 au poste de conseiller d'Etat en service ordinaire. Il fut en outre désigné pour remplir les fonctions de commissaire du gouvernement près le Corps législatif. Sa grande compétence dans les matières administratives et ses idées libérales lui valurent, après la révolution de septembre 1870, d'être nommé membre de la commission provisoire chargée de remplacer l'ancien conseil d'Etat de l'Empire, et il y

remplit les fonctions de président de la section des travaux publics et des finances. Au mois de mars 1872, M. Aucoc devint membre d'une commission instituée pour étudier la question relative à la réorganisation de l'enseignement des Facultés. Lors de la nomination du conseil d'Etat par l'Assemblée nationale, il fut élu conseiller, au premier tour de scrutin, par 569 voix. Au mois de juillet suivant, il fut nommé président de la section des travaux publics, et, le 3 août 1875, il reçut la croix de commandeur de la Légion d'honneur. Outre des articles insérés dans le *Journal des économistes*, la *Revue critique de législation*, l'*Ecole des communes*, etc., on lui doit des ouvrages très-estimés, notamment : *Des obligations respectives des fabriques et des communes relativement aux dépenses du culte* (1858, in-8º); *Des sections de communes. Des droits, des charges, des ressources propres des sections, etc.* (1858, in-12); *Voirie urbaine. Des alignements individuels donnés par les maires en l'absence de plans généraux* (1862, in-8º); les *Sections de commune et la loi du 28 juillet 1860* (1863, in-8º); *Introduction à l'étude du droit administratif* (1865, in-8º); *Caractère des actes administratifs* (1869, in-8º); *Conférences sur l'administration* (1869-1870, 2 vol. in-8º); *Des règlements d'administration publique* (1872, in-8º); *Observations sur la codification des lois* (1874, in-8º); *Du régime des travaux publics en Angleterre* (1875, in-8º); *Des moyens employés pour constituer le réseau des chemins de fer français* (1875, in-8º); le *Conseil d'Etat avant et depuis 1789* (1876, in-8º), etc.

* **AUCUN**, village de France (Hautes-Pyrénées), ch.-l. de cant., arrond. et à 23 kilom. d'Argelès-de-Bigorre, sur une hauteur qui domine le gave d'Azun; pop. aggl., 388 hab. — pop. tot., 516 hab.

* **AUDE** (DÉPARTEMENT DE L'), division administrative de la France, dans la région méridionale, formée d'une partie du Languedoc. Il tire son nom de la rivière de l'Aude, qui traverse trois de ses arrondissements. Ses limites sont : au N., les départements du Tarn et de l'Hérault; au N.-O., celui de la Haute-Garonne; à l'O., celui de l'Ariége; au S., le département des Pyrénées-Orientales, et à l'E., la Méditerranée. Sa plus grande longueur est d'un peu plus de 120 kilom., et sa plus grande largeur de 81 kilom. environ. Superficie, 631,324 hectares, dont 275,532 en terres labourables; 13,810 en prairies naturelles; 63,528 en vignes; 2,386 en autres cultures arborescentes; 175,456 en landes, bruyères et pâturages; 100,620 en forêts, bois, cours d'eau, chemins et terres incultes.

Le département de l'Aude est divisé en quatre arrondissements, comprenant 31 cant. et 436 comm. Ch.-l. de préfecture, Carcassonne; ch.-l. de sous-préfecture, Castelnaudary, Limoux et Narbonne; population totale, 285,927 hab. La loi constitutionnelle lui accorde 2 sénateurs, et il est représenté à la Chambre par 6 députés. Il fait partie de la 16e région militaire (quartier général, Montpellier), de la 9e inspection des ponts et chaussées, de l'arrondissement minéralogique de Toulouse, de la 25e conservation des forêts, dont le ch.-l. est Carcassonne; il ressortit à la cour d'appel et à l'académie de Montpellier et forme le diocèse de Carcassonne, suffragant de l'archevêché de Toulouse.

La surface du département de l'Aude offre l'aspect d'un pays montueux, traversé par une grande vallée longitudinale, de l'O. à l'E., et par plusieurs vallées secondaires, parallèles aux Pyrénées et aux Cévennes. Les deux tiers du département appartiennent au versant N. des Pyrénées et l'autre tiers au versant S. des Cevennes, dont un chaînon, connu sous le nom de montagne Noire, sépare le département de l'Aude de celui du Tarn. Les côtes maritimes offrent une assez longue étendue et enferment une partie du golfe du Lion, de l'étang de Leucate à l'embouchure de l'Aude. Les montagnes offrent trois groupes distincts, appartenant aux Pyrénées, aux monts Corbières, ramification des Pyrénées, et à la montagne Noire. Les points culminants du premier groupe sont : le Bernat-Salvatché (2,408 mèt.), qui sépare le département de l'Aude de celui des Pyrénées-Orientales; les hauteurs qui dominent Axat et Belcaire (1,500 et 2,000 mèt.); ceux du second groupe sont : le pic ou puech de Bugarach (1,222 mèt.); la montagne de Miolobre-de-Bouisse et la cime de Tauch; ceux de la montagne Noire sont : le Pic de Nore (1,164 mèt.); le pic de Montaut (1,040 mèt.); le roc de Peyramoux.

L'Aude, qui prend sa source dans les Pyrénées-Orientales, est le principal cours d'eau du département. Elle y entre au dessous d'Axat, baigne Quillan, Couiza, Alet, Limoux, Carcassonne, Trèbes, Fleurac, Capendu, se divise alors en deux bras, dont l'un conserve le nom d'Aude et va se jeter dans la Méditerranée, près de la citadelle de Vendres; l'autre prend le nom de Robine-de-Narbonne, passe à travers cette ville et va se perdre dans l'étang de Sigean. Le cours de l'Aude est, dans le département, de 205 kilom.; elle reçoit comme principaux affluents, sur sa rive droite, la Guette, la Valette, le Couleurs, la Sals, le Moulin, la Bretonne, le Lazagal, l'Orbieu, qui est le plus considérable de tous et qui reçoit lui-même, dans son cours de 71 kilom., la Libre, la Nielle, l'Auzon, etc.; et sur sa rive gauche, le Rebenti, le Fresquel, grossi de l'Argentouire et d'un grand grand nombre de ruisseaux, l'Orbiel, le Camazou, le Clamoux, l'Argent-Double, l'Ognon, la Cesse, petite rivière assez importante, et le Ricaudier. Le Lers, dont presque tout le cours est dans le département de l'Ariége, sert de limite entre ce département et celui de l'Aude, sur un parcours de 21 kilom.; il reçoit, dans l'Aude, la Vixiége et le Verdouble. La Méditerranée baigne les côtes de ce département sur une étendue de 45 kilom.; un seul port, celui de La Nouvelle, est établi sur cet espace. La mer y a laissé en se retirant un grand nombre de lagunes, qui, dans le pays, portent le nom d'étangs. Les principaux sont : l'étang de Bages ou de Peyriac, ou de Sigean, dont la dénomination change dans les parties qui avoisinent l'une ou l'autre de ces trois communes, le *Rubrensis lacus* de Pline; il n'est que peu salé, à cause des eaux de la Robine qu'il reçoit, et communique avec la mer par le port de La Nouvelle; l'étang de Gruissan, au S. de celui de Bages; il communique avec la mer par le grau de la Franqui; l'etang de Leucate, qui appartient en partie au département des Pyrénées-Orientales; l'étang d'Ouveilhan, au N. de Narbonne, et l'étang de Pudre; ces deux derniers sont de véritables foyers d'infection. L'étendue de toutes ces lagunes est, d'après le cadastre, de 9,767 hectares. Il en existait beaucoup d'autres qui ont été défrichées.

Le climat du département est généralement sain et tempéré. L'été est chaud et orageux, mais l'automne est d'une grande beauté et se prolonge jusqu'à la fin de décembre. En revanche, les mois de janvier, février et mars sont assez rigoureux, et les gelées se prolongent très-avant dans le printemps. La neige est très-abondante sur les montagnes, et il n'est pas rare d'en voir encore en plein été sur le Bernat-Salvatché et la montagne Rase, canton d'Axat; dans l'arrondissement de Narbonne, elle ne tombe qu'à de longs intervalles.

« Longtemps stationnaire, dit M. Fisquet, l'agriculture a pris dans le département de l'Aude une assez grande extension, qu'elle doit surtout à l'abandon de la routine où la retenaient l'ignorance et les préjugés. Le froment, le seigle, le maïs, l'orge, l'avoine et les vesces sont les principales cultures. On y récolte aussi la paumelle, l'épeautre, le petit mil et le blé sarrasin. En général, le blé, le froment et le maïs prospèrent dans les vallées ou les plaines arrosées par les rivières et dans les terres fortes et bien amendées. L'avoine et le seigle viennent partout; les terres légères favorisent la culture de l'orge. Le petit mil, la paumelle et le sarrasin se cultivent dans la montagne. La récolte en céréales dépasse de beaucoup les besoins de la consommation. La culture de la vigne, à l'exception d'une très-petite partie du territoire, a lieu presque partout. Les vins de Carcassonne sont les moins estimés; ceux de Limoux sont goûtés comme vins de table et ceux de Narbonne sont très-recherchés dans le commerce pour l'exportation. Ceux des communes de Névian, de Montredon, de Cruscades, d'Ornaisons sont extrêmement colorés et servent au coupage des vins du Nord. La culture des plantes légumineuses est peu importante. Les arbres à fruit sont cultivés presque partout pour la consommation locale; le châtaignier et le noyer ne viennent que dans les parties montagneuses; l'amandier vient très-bien et est très-productif dans les terres légères; l'olivier, quoique beaucoup moins multiplié qu'autrefois, est cultivé avec avantage sur plusieurs points, notamment dans l'arrondissement de Narbonne. La montagne Noire, le vallon de l'Orbiel, celui de l'Argent-Double, les environs de Carcassonne et de Narbonne abondent en riches prairies, où l'art des irrigations est bien entendu. Les prairies naturelles sont assez multipliées, et la quantité de fourrage que produit le département est plus que suffisante pour la nourriture des bestiaux. Les forêts donnent des bois de charpente, de menuiserie, de marine, de charronnage pour tous les besoins de l'agriculture et du ménage; des cercles et des douves pour les tonneaux; du charbon pour les usines et la consommation journalière. Les Garrigues, la Clape et les Corbières nourrissent une quantité prodigieuse d'abeilles; le miel récolté dans les environs de Narbonne jouit d'une réputation justement méritée.

» Les races d'animaux domestiques du département comprennent : les chevaux, les mulets, qu'on tire en grande partie du Poitou; les ânes, fort nombreux, surtout dans les communes voisines de la mer ou situées dans les montagnes; les bêtes à laine et les bêtes à cornes, tirées principalement des départements du Tarn et de l'Ariége. Parmi les bêtes fauves ou nuisibles, on remarque les loups et les ours des Pyrénées, dans les hivers rigoureux; les renards et les blaireaux, très-communs dans les montagnes des Corbières et de la Clape. Les chamois se montrent sur les pics élevés qui séparent l'Aude de l'Ariége; les écureuils habitent les forêts de Quillan. Le gibier de toutes sortes s'y trouve en abondance; on y rencontre le coq de bruyère, le faisan, la gelinotte, la bécasse, la perdrix rouge, la grive, l'alouette huppée et la grande alouette, la caille, l'ortolan et le canard sauvage, l'oie, le cygne, le pluvier, la bécassine, le vanneau, la macreuse, l'outarde, le lapin, le lièvre. On trouve dans les montagnes un grand nombre d'oiseaux de proie, parmi lesquels se distinguent l'aigle, le jean-le-blanc et le vautour. Des alcyons, des flamants roses, des goëlands fréquentent les étangs marins; les côtes, les rivières et les étangs sont très-poissonneux. La mer et les étangs fournissent plusieurs espèces de coquillages qui alimentent les marchés de l'Aude et de la Haute-Garonne. »

Les principales forêts du département sont : les forêts domaniales de Belcaire et de Boucheville, celles de Labécède-Lauraguais, de Montolieu, de Cahusac, de Bélestat, de Colombes, de Fange, de Roquefort-de-Sault, qui appartiennent à des particuliers, et les bois de La-Bastide-Esparbeirenque, de Piquemoure, du Chapitre, de Roullens, de Paracol, de Belvis, de Rodome, de la Pajolle, de Counozouls, de Valmigère, etc.

L'industrie du département de l'Aude consiste spécialement en manufactures de draps, de bonnets de laine et de tissus; c'est de l'Espagne qu'elle tire la majeure partie de ses laines fines. On trouve aussi un grand nombre de forges, de fabriques d'acier, de limes, de râpes; des tanneries, des minoteries estimées, principalement à Carcassonne, Narbonne et Castelnaudary; des carrières de plâtre, de marbre, d'ardoise, quelques mines de houille. Caunes est renommé pour ses marbres; il en a autrefois fourni de magnifiques, et en grande quantité, pour le palais de Versailles; Puyvert produit des ouvrages au tour, Narbonne et Trèbes ont leurs tuileries et briqueteries, Castelnaudary ses poteries. Les scieries hydrauliques et les ateliers de tonnellerie emploient un grand nombre d'ouvriers.

L'Aude, comme tous les départements pyrénéens, possède de nombreuses stations d'eaux minérales. Les plus fréquentées sont celles de Bains-de-Rennes, près de Couiza, préconisées contre les maladies de la peau, les paralysies et les affections chroniques; d'Alet, conseillées dans les fièvres intermittentes; de Campagne, d'Escouloubre et de Ginoles, employées comme diurétiques et laxatives, efficaces également contre les affections cutanées, les obstructions des viscères abdominaux, les maladies vénériennes, etc.

Ce département est traversé par cinq routes nationales, celles de Paris à Perpignan, de Narbonne à Toulouse, de Perpignan à Bayonne, d'Albi en Espagne et de Carcassonne à Saint-Girons, qui ont un développement de 336 kilom.; celui des routes départementales, au nombre de vingt-cinq, est de 634 kilom. Le département est desservi par la ligne de Bordeaux à Cette, de Ségala à Coursan, par Castelnaudary, Carcassonne et Narbonne, sur une longueur de 120 kilom. Deux sous-embranchements relient, l'un Narbonne à Perpignan (39 kilom.) et l'autre Castelnaudary à Carmaux, par Castres et Albi (11 kilom. dans le département); un autre, entre Carcassonne et Quillan, par Limoux, est en construction. Le département de l'Aude possède, en outre, la plus grande partie du canal du Midi ou canal du Languedoc (121,172 m., sur un cours total de 244,992 m.) et le canal de la Robine, qui fait communiquer le canal du Midi avec le port de La Nouvelle.

* **AUDENGE**, bourg de France (Gironde), ch.-l. de cant., arrond. et à 39 kilom. de Bordeaux, près du bassin d'Arcachon; pop. aggl., 688 hab. — pop. tot. 1,071 hab.

* **AUDEUX**, village de France (Doubs), ch.-l. de cant., arrond. et à 13 kilom. de Besançon; 138 hab.

AUDEVAL (Elie-Adolphe-Hippolyte), journaliste et littérateur français, né à Limoges (Haute-Vienne) en 1824. Il a collaboré à divers journaux et revues, notamment à la *Patrie*, au *Correspondant*, à la *Revue contemporaine*, à la *Semaine des familles*, etc. M. Audeval a publié en outre, en volumes : les *Demi-dots* (1862, in-12); la *Dernière; Un mariage grec* (1863, in-12); le *Livre des époux* (1869, in-12); le *Tueur de femmes* (1869, in-12); *Paris et province, deux histoires de notre temps* (1872, in-12); la *Vierge de mai et les deux mères* (1874, in-12), etc. Enfin, il a donné au théâtre quelques pièces, en collaboration avec Amédée de Jallais : *Un mari tombé des nues*, en un acte (1853); *Une nuit sur la scène*, parodie en deux scènes (1852); *Un pistolet qui ne veut pas partir*, en un acte (1853), etc.

AUDIAT (Louis), littérateur français, né à Moulins-sur-Allier en 1833. Il a suivi la carrière de l'enseignement, et il est devenu professeur de rhétorique à Saintes, puis bibliothécaire archiviste de cette ville. M. Audiat a débuté par un recueil de *Poésies* (1854, in-12), suivi de *Poésies nouvelles* (1857, in-8º). Il a publié, en outre : *Péron (de Cérilly), sa vie, ses ouvrages* (1855, in-16); *Réginald Heber, poëte anglais* (1859, in-8º); les *Poëtes propriétaires* (1862, in-12); les *Oubliés. André Mage de Fiefmelin et Bernard Palissy* (1864, 2 vol. in-8º); *Pourquoi l'on fume* (1867, in-8º); la *Réforme et la Fronde en Bourbonnais* (1867, in-8º); la *Fronde en Saintonge* (1867, in-8º); *Bernard Palissy* (1868, in-12); *Une élection au XVe siècle* (1868, in-8º); *Palissy et son biographe* (1869, in-8º); *Entrées épiscopales à Saintes* (1869, in-8º); *Epigraphie santone et aunisienne* (1870, in-8º); les *Etats provinciaux de la Saintonge* (1870, in-8º); *Henri des Salles* (1870, in-8º); *Saint-Pierre de Saintes, cathédrale* (1870, in-8º); la *Terreur en Bourbonnais* (1873, in-8º); les *Pontons de Rochefort en* 1793 (1873, in-8º); *Fénelon à La Tremblade* (1874, in-8º); *Sceaux inédits de la Saintonge et de l'Aunis* (1875, in-8º); *Entrées royales à Saintes* (1875, in-8º); *Un fils d'Estienne Pasquier* (1875, in-8º).

* **AUDIBERT** (Louis-François-Hilarion), littérateur. — Il est mort à Paris en 1861.

AUDIFFRENT (Georges), médecin français, né à Saint-Pierre (Martinique) en 1823. Il entra comme élève à l'Ecole polytechnique, puis il étudia la médecine et se fit recevoir docteur. M. Audiffrent se lia avec Auguste Comte, devint un chaud partisan de la doctrine positiviste et fut un des exécuteurs testamentaires de Comte. On lui doit les ouvrages suivants : *Appel aux médecins* (1862, in-8º); *Théorie de la vision, suivie d'une lettre sur l'aphasie* (1866, in-12); *Réponse à M. de Boureuille au sujet de la question des quarantaines* (1866, in-8º); *Des épidémies; leur théorie positive, d'après Auguste Comte* (1866, in-8º); *Du cerveau et de l'innervation, d'après Auguste Comte* (1869, in-8º); *Des maladies du cerveau et de l'innervation* (1874, in-8º), etc.

* **AUDIFFRET** (Charles-Louis-Gaston, marquis D'), homme politique et économiste, né à Paris en 1787. — A dix-huit ans, il entra dans l'administration des finances et ne tarda pas à se faire remarquer du ministre Mollien, qui le nomma chef de bureau et le fit appeler, en qualité d'auditeur, au conseil d'Etat. Au retour des Bourbons, M. d'Audiffret fut nommé chef de division (1814). Pendant les Cent-Jours, il refusa son adhésion à l'acte additionnel aux constitutions de l'Empire, puis il devint successivement maître des requêtes (1817), conseiller d'Etat (1828) et président de la cour des comptes (1829). Bien qu'il eût manifesté un grand attachement à la monarchie des Bourbons, M. d'Audiffret se rallia à Louis-Philippe, qui le nomma membre de la Chambre des pairs (1837) et grand officier de la Légion d'honneur en 1847. A la Chambre haute, il fit partie de la majorité qui vota avec le ministère. La révolution de 1848, en lui faisant perdre son siége à la pairie, l'éloigna pendant quelque temps de la politique active. S'étant rallié à l'auteur du coup d'Etat du 2 décembre 1851, il fut nommé sénateur en 1852. Trois ans plus tard, un décret impérial le nomma membre de l'Académie des sciences morales et politiques. En 1859, il prit sa retraite à la cour des comptes et devint alors président du conseil d'administration de la Société générale du crédit commercial et industriel. Au Sénat, il ne joua qu'un rôle effacé, votant conformément aux volontés du pouvoir et s'occupant particulièrement de questions financières. Depuis la révolution du 4 septembre 1870, le marquis d'Audiffret est rentré dans la vie privée. Politique des plus médiocres, il s'est en revanche acquis, comme économiste, une grande et légitime réputation. Il a introduit d'importantes améliorations dans le système de la comptabilité publique, et il a pris une part considérable, en 1838, à la rédaction du règlement relatif à la comptabilité publique et aux règlements concernant chaque ministère. Tout en remplissant ses fonctions publiques, il a écrit plusieurs ouvrages qui font autorité, et, depuis qu'il est rentré dans la vie privée, il a continué à travailler avec une ardeur juvénile et mis au jour, malgré son grand âge, de nouveaux et importants écrits. Indépendamment d'un grand nombre de brochures sur les questions financières, de rapports, d'instructions, d'arrêtés, etc., on lui doit : *Examen des revenus publics* (1839, in-8º); *Système financier de la France* (1840, 2 vol. in-8º), son ouvrage capital, dont la troisième édition, considérablement augmentée, a paru de 1863 à 1870 (6 vol. in-8º); le *Budget* (1841, in-8º); la *Libération de la propriété* ou *Réforme de l'administration des impôts directs et des hypothèques* (1844, in-8º); la *Crise financière de 1848* (1848, in-8º); *Souvenirs de l'administration de M. de Villèle* (1855, in-8º); *Aperçu du progrès du crédit public et de la fortune nationale de* 1790 *à* 1860 (1861, in-8º); *Analyse du service de trésorerie en France* (1870, in-8º); *Etat de la fortune nationale et du crédit public de* 1789 *à* 1873 (1873, in-8º); *Souvenirs de ma carrière* (1876, in-8º), etc. Un choix de ses écrits a été publié dans la collection des économistes (1844, in-8º).

AUDIFFRET-PASQUIER (Edme-Armand-Gaston, duc D'), homme politique, de la même famille que le précédent, né à Paris en 1823. Fils du comte d'Audiffret, receveur général de 1839 à 1856, il devint le fils adoptif de son grand-oncle, le chancelier Pasquier. Celui-ci obtint, par l'ordonnance royale du 16 décembre 1844, qui le créa duc, que son titre fût reversible sur la tête de son petit-neveu, le comte Gaston d'Audiffret-Pasquier. Le jeune comte, qui avait étudié le droit, devint en 1845 auditeur au conseil d'Etat, où il resta jusqu'à la révolution de 1848. Très-attaché au parti orléaniste, il rentra alors dans la vie privée, se tint à l'écart sous l'Empire et se borna à être membre du

conseil général de l'Orne et maire de Sasy. A la mort de son grand-oncle, il prit le titre de duc, qui lui fut confirmé par décret du 2 janvier 1863. Cette même année, il se porta candidat indépendant et libéral dans une circonscription de l'Orne, pour le Corps législatif; mais il échoua contre le candidat officiel et renouvela sans succès sa tentative lors des élections de 1869.

Aux élections du 8 février 1871, le duc d'Audiffret-Pasquier fut nommé député de l'Orne à l'Assemblée nationale par 60,000 voix. Il vota pour les préliminaires de paix, pour l'installation de l'Assemblée à Versailles, alla siéger au centre droit, dans le groupe des orléanistes, dont faisait alors partie son beau-frère Casimir Périer, fut chargé par les princes d'Orléans de négocier l'abrogation des lois d'exil, se fit remarquer dans les commissions par son activité et par son talent oratoire et devint président de la commission des marchés conclus pendant la guerre. En outre, en 1871, il parut à diverses reprises à la tribune, mais sans beaucoup attirer l'attention, vota la loi municipale, la loi sur les conseils généraux, se prononça pour le pouvoir constituant de l'Assemblée et contre son retour à Paris, s'abstint sur la proposition Rivet et appuya la pétition des évêques. Au mois de février 1872, il provoqua la destitution du général Susane, directeur général au ministère de la guerre, qui avait adressé à la commission des marchés une lettre peu parlementaire. Le 4 mai suivant, lors de la discussion des conclusions du rapport fait par la commission des marchés, le duc d'Audiffret-Pasquier prononça un discours qui produisit une vive impression et le mit au rang des premiers orateurs de la Chambre. La vigoureuse indignation avec laquelle il avait dénoncé la démoralisation produite par l'Empire provoqua une interpellation de M. Rouher, qui essaya de réhabiliter l'Empire et de faire une diversion en attaquant le gouvernement de la Défense nationale et en contestant les chiffres énoncés par M. d'Audiffret-Pasquier dans son discours du 4 mai; mais celui-ci monta à la tribune le 22 mai et prononça le plus beau de ses discours, un réquisitoire contre cet Empire qui avait conduit la France aux abîmes: « Quand un pays, dit-il, abdique ses libertés et ne sait pas les défendre; quand il se met sous la protection d'un homme providentiel, il en résulte fatalement ce que vous venez de voir: la décomposition et la démoralisation. » Le 29 juillet suivant, il prit la parole au sujet des marchés Maxwell et Parott, conclus par le gouvernement de Tours, et prit directement à partie MM. Naquet et Gambetta.

Devenu un des chefs de la majorité qui voulait le rétablissement de la monarchie, M. d'Audiffret-Pasquier vit avec le plus vif mécontentement M. Thiers comprendre la nécessité de fonder la République. Le 20 juin 1872, il fit partie des membres chargés par la droite d'aller imposer au chef du pouvoir exécutif une politique antirépublicaine. Cette manifestation, dite des bonnets à poil, n'ayant point eu le résultat que ses auteurs en attendaient, ceux-ci résolurent de renverser M. Thiers. Lorsque cet homme d'Etat eut adressé à l'Assemblée son message du 13 novembre 1872, par lequel il demandait l'organisation des pouvoirs publics, M. d'Audiffret-Pasquier devint membre et président de la commission Kerdrel, nommée à l'instigation de ce député pour examiner le message, et qui se prononça contre la politique du président de la République. Il fit ensuite partie de la commission des Trente (5 décembre 1872), chargée de présenter un projet de loi sur l'organisation des pouvoirs publics. Le 14 du même mois, il combattit dans un discours une proposition demandant la dissolution de l'Assemblée, attaqua avec passion les radicaux, qu'il déclara ne pas confondre avec les républicains, affirma sa prédilection pour la monarchie constitutionnelle et annonça qu'ajournant leurs espérances, ses amis et lui acceptaient la forme actuelle du gouvernement. A la commission des Trente, il demanda que l'Assemblée ne se séparât pas sans avoir statué sur l'organisation et la transmission des pouvoirs publics. Le 24 mai 1873, il vota contre M. Thiers, qui fut renversé, et pour le maréchal de Mac-Mahon. Quelques jours plus tard, il devint président du centre droit. Tout en donnant un appui constant au gouvernement de combat, qui foulait aux pieds toutes les libertés, M. d'Audiffret s'attacha à rallier à la majorité réactionnaire les membres flottants du centre gauche, en vue d'une entente pour restaurer la monarchie. Il prit alors une part des plus actives aux intrigues fusionnistes, fit partie du comité des Neuf, qui amena la fusion des deux branches des Bourbons; mais, au nom des orléanistes, il demanda que le comte de Chambord fît les concessions nécessaires pour se rendre possible, c'est-à-dire qu'il acceptât le drapeau tricolore et le régime constitutionnel. Les négociations entamées sur de pareilles bases avec le représentant du prétendu droit divin ne pouvaient qu'avorter, ce qui eut lieu. Après le misérable avortement de cette tentative de restauration, M. d'Audiffret-Pasquier coopéra à l'établissement du septennat (20 novembre 1873). Dans une réunion du centre droit, le 24 novembre, il traça le programme de la politique de ce groupe: « Nous avons voulu, dit-il, fonder la monarchie constitutionnelle, forme supérieure de gouvernement, à notre avis; mais nous ne refuserons pas à notre pays le droit d'avoir un gouvernement et nous ne pouvons pas le laisser périr. » Il continua à appuyer la désastreuse politique du cabinet de Broglie et de ses successeurs, repoussa les amendements Périer et Maleville et passa toute l'année 1874 sans aborder la tribune. Le 2 décembre de cette année, il fut élu un des vice-présidents de l'Assemblée. Détesté des bonapartistes, attaqué constamment par les légitimistes purs, qui l'accusaient d'avoir entravé la restauration de leur roi, désireux d'arrêter dans son essor l'active propagande des partisans de l'appel au peuple, qui devenaient menaçants, ayant du reste conservé des aspirations libérales, bien qu'il parût les avoir oubliées depuis le 24 mai, il se rapprocha de plus en plus du centre gauche et travailla activement, de concert avec son beau-frère Casimir Périer, à rapprocher les centres dans le but de constituer enfin les pouvoirs publics, ce qui eut lieu par le vote de la constitution du 25 février 1875. Le ministère ayant donné sa démission, le duc d'Audiffret-Pasquier semblait désigné par la situation à devenir le chef du nouveau cabinet. Toutefois, ce fut M. Buffet qu'on appela à constituer le ministère. Un portefeuille fut offert à M. d'Audiffret; mais on l'écarta systématiquement du ministère de l'intérieur, et il refusa d'entrer dans la combinaison (mars 1875). Les gauches et le centre gauche le nommèrent, peu de jours après (15 mars), président de l'Assemblée nationale. Dans le discours qu'il adressa le lendemain à la Chambre, il prononça ces paroles qui contrastaient singulièrement avec le programme réactionnaire de M. Buffet: « Vous n'avez pas oublié ce que peut coûter à un pays l'abandon de ses libertés publiques... Vous voudrez, messieurs, par votre modération, les rendre chaque jour plus chères au pays. Prouvons-lui que la plus sûre garantie de l'ordre et de la sécurité, c'est la liberté. » Il continua à présider l'Assemblée jusqu'à l'expiration de son mandat. Lors des élections des sénateurs à vie par la Chambre, il avait été élu le premier, le 9 décembre 1875. Le 13 mars 1876, le Sénat ayant constitué son bureau définitif, ce fut le duc d'Audiffret-Pasquier qui en devint le premier président. Il fut élu, avec l'appui de la gauche, par 205 voix.

Lorsque M. Dufaure donna sa démission de président du conseil, le duc d'Audiffret-Pasquier reçut du président de la République la proposition de former un cabinet; mais il déclina cette offre (décembre 1866) et donna, dit-on, au chef du pouvoir exécutif le conseil de charger M. Jules Simon de constituer un nouveau ministère, qui pût marcher d'accord avec la majorité républicaine de la Chambre des députés. Depuis le vote des lois constitutionnelles, M. d'Audiffret-Pasquier n'avait cessé de se faire remarquer par son attidude parfaitement correcte. Aussi ce ne fut point sans la plus vive surprise qu'on apprit, en mars 1877, qu'il s'était jeté tout à coup dans la coalition légitimiste-orléaniste-bonapartiste qui appuyait la candidature, comme sénateur à vie, du bonapartiste Dupuy de Lôme contre celle de M. André, républicain constitutionnel des plus modérés. L'alliance de M. d'Audiffret-Pasquier avec ce parti bonapartiste qu'il avait à diverses reprises stigmatisé avec une éloquence indignée parut tellement extraordinaire que beaucoup n'y purent croire. Cependant il fallut se rendre à l'évidence lorsqu'on vit le président du Sénat ne point protester lorsque les journaux de la coalition affirmèrent qu'il avait voté pour M. Dupuy de Lôme.

AUDIGANNE (Armand), publiciste. — Il est mort à Paris le 9 janvier 1875. En 1869, M. Audiganne s'était démis des fonctions qu'il remplissait au ministère pour conserver sa liberté d'action. Lors des élections générales pour le Corps législatif qui eurent lieu cette même année, il se porta candidat de l'opposition dans la 4e circonscription de la Loire, fut vivement combattu par l'administration, et il échoua. M. Audiganne s'est beaucoup occupé des questions ouvrières et des moyens d'améliorer le sort des ouvriers; mais il manquait de netteté dans ses vues, et ses conclusions sont singulièrement obscures. Adversaire acharné du socialisme, il n'avait qu'une confiance médiocre dans la liberté, et il avait l'illusion de croire que les hautes classes pouvaient seules diriger efficacement le mouvement d'émancipation des classes ouvrières. Indépendamment d'articles dans la *Revue des Deux-Mondes*, le *Moniteur officiel*, le *Correspondant*, etc., et des ouvrages que nous avons cités, on lui doit: *François Arago, son génie et son influence* (1857, in-12); *les Chemins de fer aujourd'hui et dans cent ans chez tous les peuples* (1858, 2 vol. in-8°); *les Ouvriers d'à présent et la nouvelle économie du travail* (1865, in-8°); *l'Economie de la paix* (1866, in-12); *la Lutte industrielle des peuples* (1868, in-8°); *Région du bas de la Loire* (1869, in-8°); *la Morale dans les campagnes* (1870, in-18); *la Crise des subsistances et la cherté des vivres* (1871, in-8°); *le Travail et les ouvriers sous la troisième République* (1873, in-18); *Mémoires d'un ouvrier de Paris* (1871-1872-1873, in-18); *la Nouvelle loi sur le travail des enfants* (1874, in-8°), etc.

***AUDIGIER** (Charles-Louis-Alexandre-Henri, comte D'), journaliste. — Il est né à Paris en 1828 et mort dans cette même ville vers 1868.

AUDIJOS, chef de partisans qui prit une part considérable à la lutte provoquée en Biscaye par l'introduction de ce qu'on appelait les bureaux de convoi, créés par Colbert en 1664 pour la perception de certains droits sur diverses marchandises. Après avoir servi plusieurs années dans le régiment du maréchal de Créqui, il se mit à la tête d'une bande qui résista pendant plus de trois ans à l'administration de la province et aux troupes envoyées pour la détruire. Condamné par contumace au supplice de la roue, il sut échapper à toutes les recherches. La terreur générale qu'il inspirait était telle, que les habitants de Mont-de-Marsan menacèrent de s'insurger eux-mêmes contre les bureaux qu'on voulait établir dans la ville, parce qu'ils savaient qu'une fois ces bureaux établis, on verrait bientôt paraître Audijos et sa bande, qui pilleraient tout dans le pays. Un jour, il fut surpris à l'improviste, dans une ferme, par 200 dragons; il soutint un siége en règle jusqu'à la nuit et se retira dans les bois avec ses gens. Sa tête fut mise à prix, on promit 12,000 livres à celui qui le livrerait; mais sa connaissance des lieux et l'assistance des paysans, qu'il savait mettre dans ses intérêts, lui permirent encore de se dérober à toutes les poursuites. En juillet 1666, ses bandes reparurent encore dans le Béarn; mais il éprouva des échecs sérieux dans ses engagements avec les troupes, et, son principal lieutenant ayant été tué, il passa en Espagne et annonça son intention d'entrer dans un monastère. Depuis ce moment, on n'a plus entendu parler de lui.

AUDINCOURT, ville de France (Doubs), ch.-l. de cant., arrond. et à 6 kilom. de Montbéliard, sur le Doubs; pop. aggl., 3,714 hab. — pop. tot., 3,724 hab.

***AUDITEUR** s. m. — Encycl. *Auditeurs au conseil d'Etat et à la cour des comptes.* Les *auditeurs* au conseil d'Etat sont divisés en deux classes, dont la première se compose de dix et la seconde de vingt *auditeurs*. Ils sont tous nommés au concours. Pour se présenter au concours il faut être Français, avoir atteint l'âge de vingt et un ans et n'avoir pas dépassé celui de vingt-cinq, justifier enfin de certaines conditions de capacité constatées par un diplôme de licencié en droit, ès lettres ou ès sciences, ou d'autres certificats que le règlement considère comme équivalents. Les *auditeurs* de deuxième classe peuvent seuls concourir pour les places d'*auditeur* de première classe. Dans la deuxième classe, ils ne reçoivent aucune indemnité; dans la première classe, le traitement est égal à la moitié de celui des maîtres des requêtes. Les *auditeurs* de première classe ont voix délibérative dans la section à laquelle ils sont attachés, et voix consultative seulement à l'assemblée générale pour les affaires dont ils sont rapporteurs.

A la cour des comptes, il y a quinze *auditeurs* de première classe et dix de deuxième classe. On les adjoint aux conseillers référendaires pour prendre part aux travaux dont ceux-ci sont chargés. Après quatre années d'exercice, ils peuvent être autorisés à faire directement des rapports et à signer les arrêts rendus sur ces rapports. Les *auditeurs* de première classe ont droit à la moitié des places vacantes parmi les conseillers référendaires de deuxième classe.

AUDJILAH, oasis de la régence de Tripoli, à 350 kilom. de Bengazy; 10,000 hab. V. AOUDJELAH, au tome 1er du *Grand Dictionnaire*.

AUDLEY ou **AUDELEY DE WALDEN** (Thomas), homme d'Etat anglais de la première moitié du XVIe siècle. Successivement speaker de la Chambre des communes, attorney du duché de Lancastre, chancelier, il embrassa complétement la politique religieuse de Henri VIII et contribua à la suppression des communautés religieuses. Le roi le dota de riches bénéfices ecclésiastiques et le fit notamment prieur des chanoines de la Sainte-Trinité et abbé de Walden.

AUDOENUS, nom latin de saint Ouen.

AUDOIN ou **ALDUIN**, roi des Lombards, en Pannonie, mort vers 553. De 527 à 548, il fit la conquête de la Pannonie et eut ensuite à combattre les Hérules et les Gépides. Il défit complétement l'armée de ce dernier peuple en 551. Il laissa de Rodelinde, sa femme et fille du roi de Thuringe, deux fils, dont l'un, Alboin, fut le premier roi des Lombards en Italie.

AUDOLÉON, roi des Péoniens, au IVe siècle av. J.-C. Il était beau-frère de Pyrrhus, roi d'Epire, qui avait épousé sa sœur. Dans un péril pressant, il implora l'assistance de Cassandre, qui sauva Audoléon en transportant sur le mont Obélus vingt mille de ses ennemis, les Autariates, avec leurs femmes et leurs enfants.

AUDOT (Louis-Eustache), littérateur et libraire. — Il est mort à Paris en 1870. Parmi les ouvrages de lui que nous n'avons pas mentionnés, nous citerons: *Pratique de l'art de chauffer par le thermomètre, siphon ou calorifère à eau chaude, avec un article sur le calorifère à air chaud* (1864, in-4°); *les Nouveaux jardins des Champs-Elysées, du parc Monceau et des squares de la ville de Paris* (1864, in-12).

AUDOUARD (Olympe), femme de lettres française, née à Aix vers 1830. Elle épousa un notaire de Marseille, mais leur union fut de courte durée. Ayant recouvré la liberté à la suite d'une séparation judiciaire, elle commença une vie des plus aventureuses, partit pour l'Orient, visita l'Egypte, la Turquie, où elle étudia de près les mœurs orientales, et, après avoir séjourné assez longtemps à Constantinople, elle fit un voyage en Russie. En quittant Saint-Pétersbourg, Mme Audouard revint en France. Etant venue se fixer à Paris, elle chercha à se faire connaître en publiant des romans et des impressions de voyages. Son œuvre de début fut un petit livre intitulé *Comment aiment les hommes* (1861, in-12), et dont la première page contenait le portrait de l'auteur. Elle collabora en outre à quelques journaux, fonda le *Papillon* en 1865, la *Revue cosmopolite* deux ans plus tard et eut l'idée de faire de cette dernière feuille une revue politique. Le ministre de l'intérieur lui ayant refusé l'autorisation demandée, sous prétexte qu'elle ne pouvait être accordée qu'à un Français jouissant de ses droits civils et politiques, Mme Audouard protesta vivement dans les journaux contre ce nouvel acte de tyrannie du sexe fort. En 1868, elle entreprit de faire un voyage en Amérique; là, elle s'essaya au métier de conférencier et fit en public des lectures qui eurent un assez grand succès de curiosité. De retour à Paris en 1869, Mme Audouard y entreprit, sous le patronage d'Alexandre Dumas père, de poursuivre la voie qu'elle avait explorée aux Etats-Unis. Mais ses conférences n'eurent point la vogue sur laquelle elle comptait. Dans ces derniers temps, cette femme auteur, entraînée par une imagination mal équilibrée, s'est prise de passion pour le spiritisme et s'est livrée à toutes les aberrations d'un esprit qui perd pied pour s'enfoncer dans les rêves du merveilleux. Nous citerons, parmi ses nombreux écrits: *Histoire d'un mendiant* (1862, in-12); *un Mari mystifié* (1863, in-12); *les Mystères du sérail et des harems turcs* (1863, in-12), le plus intéressant de ses écrits: *le Canal de Suez* (1864, in-8°); *les Mystères de l'Egypte dévoilés* (1865, in-12); *Guerre aux hommes* (1866, in-12); *l'Orient et ses peuplades* (1867, in-12); *Lettre aux députés; les droits de la femme* (1867, in-8°); *l'Homme de quarante ans* (1868, in-12); *A travers l'Amérique* (1869-1871, 2 vol. in-12); *la Femme dans le mariage, la séparation, le divorce* (1870, in-18); *Gynéiologie, la femme depuis 6,000 ans* (1873, in-18); *l'Amie intime* (1873, in-18); *le Monde des esprits ou la Vie après la mort* (1874, in-18), etc.

***AUDRUICK**, bourg de France (Pas-de-Calais), ch.-l. de cant., arrond. et à 25 kilom. de Saint-Omer; pop. aggl., 1,148 hab. — pop. tot., 2,397 hab.

AUDRY ou **ALDRIC** (saint), prélat français, né en 775, mort en 836. Elevé dans le monastère de Ferrières, il fut ordonné prêtre en 820 et chargé par Louis le Débonnaire de la direction des écoles du palais. Pépin, roi d'Aquitaine, fit d'Audry son chancelier; mais, à la mort de Sigulfe, abbé de Ferrières, il fut appelé à lui succéder et se retira de la cour. En 828, il fut, malgré sa résistance, sacré archevêque de Sens. Il assista à plusieurs conciles et signa la lettre circulaire qui fut adressée en 833, par vingt-six prélats à tous les évêques de l'empire. L'exemplaire reproduit par Duchesne et Mabillon était adressé à Frothaire, évêque de Toul.

***AUDRY DE PUYRAVEAU** (Pierre-François), homme politique. — Il est mort en 1852. A l'Assemblée constituante, où les électeurs de la Charente l'avaient nommé représentant du peuple, il vota avec la gauche modérée, se rangea parmi les adversaires de la politique réactionnaire de Louis Bonaparte, devenu président de la République, et ne fut pas réélu à l'Assemblée législative. Avant de mourir, il eut la douleur de voir la République étouffée par Louis Bonaparte, la liberté proscrite et le despotisme triomphant.

***AUDUBON** (John-James), naturaliste américain. — Il était né à La Nouvelle-Orléans en 1780, et il mourut à New-York en 1851.

***AUDUN-LE-ROMAN**, bourg de France (Meurthe-et-Moselle), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. N.-O. de Briey, près du bois d'Audun; 553 hab.

AUE (Hartmann VON DER), poëte allemand, né en Souabe, mort dans le même pays en 1235. On ne connaît aucune particularité de son existence et l'on ignore même à quelle condition sociale il a appartenu, les uns en faisant un simple roturier, les autres un noble chevalier. Ceux de ses ouvrages qui ont été publiés sont: *Ivain ou le Chevalier du Lion*, roman de la Table Ronde (Vienne, 1766, 2 vol.); *le Pauvre Henri* (1815). On a, en outre, de Von der Aue, en manuscrit: des poésies lyriques, dans la collection des minnesingers, de Maness; *Erek et Enite*, roman de la Table Ronde; *Saint Grégoire sur la pierre*, legende en vers.

***AUERSPERG** (Charles-Guillaume-Philippe, prince D'), homme d'Etat autrichien. — Devenu membre de la diète de Bohême,

il s'y mit à la tête du parti allemand et s'y fit remarquer par ses tendances libérales. Le 29 avril 1861, le prince Charles fut appelé à la présidence de la Chambre des seigneurs de l'empire d'Autriche, dont il dirigeait encore les débats lorsque, en janvier 1868, il fut nommé président du ministère cisleithan. Il fit réduire à 16 pour 100 l'impôt sur la rente autrichienne, qui avait été fixé à 25 pour 100, et se fit remarquer par la fermeté de son attitude lors de la protestation des évêques. Mais bientôt fatigué du pouvoir, ou, selon quelques écrivains, ne se trouvant pas en complète conformité de vues avec M. de Beust, qui dirigeait la politique autrichienne, il se démit de son portefeuille (sept. 1868). Depuis lors, il a continué à siéger à la Chambre haute, sans rentrer de nouveau au pouvoir.

AUERSWALD (Jean-Adolphe-Erdmann D'), général, né en 1792, mort en 1848. Il était originaire de la Prusse orientale et il fit les campagnes de 1813 en qualité d'aide de camp du général Bulow. Il fut nommé colonel en 1841, puis major général en 1846. Deux ans plus tard, il fut élu membre du parlement de Francfort comme libéral. Il fut assassiné en septembre 1848, à Francfort, pendant l'insurrection qui éclata à la suite de la ratification par le parlement de cette ville de l'armistice de Malmoë, conclu entre la Prusse et le Danemark.

AUGE (Guillaume D'), médecin français du XVe siècle. Il prit ses degrés devant la Faculté de Paris, dont il fut doyen en 1437 et 1448. En 1454, il fut nommé médecin, gouverneur et précepteur du jeune duc de Berry.

***AUGÉ.** — Suivant Apollodore, après la naissance de l'enfant qu'Augé, prêtresse de Minerve Aléenne, avait eu d'Hercule et qu'elle avait caché dans le temple, la peste et la famine désolèrent le pays. L'oracle, consulté, répondit que le temple qui était profané devait être purifié, ce qui fit découvrir à Aléus le déshonneur de sa fille. Il la remit alors à Nauplius, avec l'ordre de la jeter à la mer, et l'enfant fut exposé sur le mont Parthénion, où une biche le nourrit; puis des bergers, l'ayant trouvé, l'élevèrent et lui donnèrent le nom de Télèphe en souvenir de la biche. Quant à Augé, Nauplius, au lieu d'exécuter les ordres cruels qu'il avait reçus, la conduisit en Mysie, où le roi Teuthras, qui n'avait pas d'enfants, l'adopta pour sa fille. Son fils Télèphe la rejoignit plus tard.

Suivant une autre version, ce fut Augé qui, étant accouchée à l'insu de son père, exposa elle-même son enfant sur le mont Parthénion; puis, redoutant la colère de son père, elle s'enfuit en Mysie, sous la conduite de Nauplius, et fut adoptée par Teuthras.

Enfin, d'après Hécatée de Milet, le père d'Augé, instruit du déshonneur de sa fille, l'enferma avec son enfant dans une boîte et les fit jeter dans la mer, dont les flots les poussèrent jusqu'en Mysie, où le roi Teuthras les recueillit et épousa Augé.

AUGÉ (Lazare AUGER, dit), écrivain français, né à Auxerre en 1798, mort à Paris en 1874. Il était frère du littérateur Hippolyte Auger, et il modifia lui-même légèrement l'orthographe de son nom de famille. Etant entré en relation avec Hoéné Wronski, il devint un fervent disciple de ce philosophe, qui prétendait être arrivé à la connaissance de l'absolu et s'était jeté dans les rêveries de l'illuminisme. C'est sous l'inspiration de ces idées qu'Augé écrivit la plupart de ses ouvrages. On lui doit: *Cacodémonisme* (1837, in-8°); *Tableau dichotomique de l'histoire ancienne* (1839, in-4°); *A quelles conditions la république est-elle possible?* (1850, in-8°); *Philosophie de la religion ou Solution des problèmes de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme* (1860, in-8°); *Constitution philosophique de l'immortalité fondée sur l'hiérologie chrétienne* (1862, in-8°); *Neuf pages décisives sur la* Vie de Jésus, *de M. Renan* (1863, in-8°); *Notice sur Hoéné Wronski* (1865, in-8°); *Supplément à la* Notice sur Hoéné Wronski. *Liste des ouvrages publiés, rares et inédits* (1867, in-8°); *Documents pour servir à l'histoire du messianisme ou de l'Union finale de la philosophie et de la religion. Exposition de la philosophie absolue de Wronski* (1868, in-8°).

AUGER (Charles), général français, né à La Charité-sur-Loire (Nièvre) en 1809, mort en 1859. Elève de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole d'application de Metz, il fut envoyé en Afrique avec le grade de lieutenant d'artillerie en 1833, y fut promu capitaine et se signala d'une façon toute particulière aux combats du bois des Oliviers et du Khamis. Appelé à Paris après la révolution du 24 février 1848, Auger reçut le grade de chef d'escadron (1er mai), fut attaché, comme secrétaire, à la commission de défense militaire, puis nommé directeur du service de l'artillerie au ministère de la guerre. Rappelé au service actif, il devint lieutenant-colonel en 1852, colonel en 1854 et fut envoyé cette même année en Crimée, où il succéda à Lebœuf, en qualité de chef d'état-major de l'artillerie de l'armée, et se distingua aux affaires du Mamelon-Vert, de la Tchernaïa et à l'attaque de Malakoff. Il était général de brigade depuis 1857 et il commandait l'artillerie de la 7e division militaire lorsque éclata la guerre d'Italie (1859). Nommé alors commandant de l'artillerie du corps de Mac-Mahon, Auger se signala à Turbigo, à Magenta, où il contribua au succès de la journée en prenant en écharpe, avec une batterie de canons rayés, les Autrichiens entassés dans une route, et enfin à la bataille de Solferino. Dans cette dernière affaire, il fut atteint à l'épaule par un boulet ennemi qui lui enleva le bras gauche, et mourut de sa blessure le 30 juin. Il avait été promu général de division sur le champ de bataille.

***AUGER** (Hippolyte-Nicolas-Just), littérateur et auteur dramatique français. — Parmi les nombreux ouvrages de cet écrivain, qui a collaboré à la *Mode*, à l'*Européen*, etc., et signé plusieurs de ses œuvres des pseudonymes de **Saint-Hippolyte** et de **Géron**, nous citerons les romans suivants: *Marpha* (1818, in-18); *Boris* (1819, in-18); *Gabriel Venance* (1820, 2 vol. in 18); *Ivan VI* (1824, 3 vol. in-18); *Rienzi* (1825, 3 vol. in-8°); *Une nuit de carnaval* (1826); le *Prince* (1833, 2 vol. in-8°); *Moralités* (1834, 2 vol. in-8°); la *Femme du monde* (1837, 2 vol. in-8°); *Tout pour de l'or* (1839, in-8°); *Avdotia* (1842, 2 vol. in-8°); *Simples romans* (1846, in-8°); *Mme veuve Brue* (1852, 1 vol. in-8°); le *Roi des petits-maîtres* (1852), dans la *Bibliothèque des romans inédits;* la *Bonté d'une femme* (1852, in-8°); le *Commissionnaire* (1852, in-8°); les *Perles de Gengis-Khan* (1859, 2 vol. in-12), etc. Pour le théâtre, M. Auger a écrit: les *Mœurs et la loi*, comédie qui n'a pas été représentée; une *Séduction* (1832), en collaboration avec Ancelot; *Plus de peur que de mal* (1833), comédie jouée au Théâtre-Français; un *Dévouement* (1834), au même théâtre; *Pierre le Grand* (1836), avec Ch. Desnoyers; la *Folle* (1836), avec Ch. Desnoyers; *Pauvre mère* (1837), avec Cornu; *Marcel* (1838); *Précepteur à vingt ans* (1838); *Benoît* ou les *Deux cousins* (1842), drame en trois actes, etc. Enfin on lui doit: la *République de Saint-Marin* (1827, in-8°); le *Gymnase* (1828, 4 vol.), recueil de morale, avec Hipp. Carnot; *Physiologie du théâtre* (1839-1840, 5 vol. in-8°), le plus intéressant et le plus remarquable de ses ouvrages; la *Question du théâtre* (1848, in-8°), etc.

***AUGEROLLES**, village de France (Puy-de-Dôme), cant. et à 10 kilom. de Courpierre, arrond. et à 20 kilom. de Thiers; pop. aggl., 323 hab. — pop. tot., 2,603 hab.

AUGERON, prince guanche, né à Gomère (Canaries) au XIIIe siècle. Vendu comme prisonnier canarien par Fernand Oroñez en 1402, il s'établit à la cour de don Henrique, y apprit l'espagnol et accompagna ensuite Béthencourt dans son expédition dans les Canaries, pour lui servir d'interprète

***AUGIER** (Guillaume-Victor-Emile), poëte dramatique français.—Depuis sa pièce de *Maître Guérin*, M. Emile Augier a fait représenter plusieurs comédies; mais aucune d'elles n'a obtenu un aussi grand succès que quelques-unes de ses œuvres antérieures. La première en date est la *Contagion*, qui fut reçue au Théâtre-Français sous le titre de *Baron d'Estrigaud*. Mais comme en ce moment le *Lion amoureux* de Ponsard attirait la foule à ce théâtre, M. Augier porta sa pièce à l'Odéon, où Got obtint l'autorisation d'aller créer le principal rôle. Il s'était fait un tel bruit autour de cette comédie en cinq actes et en prose, avant son apparition, que M. de Villemessant offrit à M. Augier 10,000 fr. pour la publier dans un de ses journaux avant qu'elle fût représentée. L'auteur du *Fils de Giboyer* repoussa cette proposition. Ce fut le 17 mars 1866 qu'eut lieu la première représentation de cette œuvre. Bien que les principaux rôles fussent tenus par Got, Brindeau, Berton et Mme Doche, la *Contagion* n'eut point le succès éclatant sur lequel on avait compté (v. CONTAGION, au tome V). Le 25 janvier 1868, M. Augier fit représenter au Théâtre-Français *Paul Forestier*, comédie en quatre actes et en vers, dont nous avons fait ailleurs l'analyse (v. FORESTIER). Cette œuvre, au souffle dramatique et aux situations d'une grande hardiesse, fut suivie d'une bluette, le *Post-scriptum* (1869) et des *Lions et renards*, comédie en cinq actes, représentée au Théâtre-Français en décembre de la même année. Cette pièce, dont le principal personnage, M. de Sainte-Agathe, est un cuistre de sacristie personnifiant le jésuite laïque, est une pièce mal venue, qui tomba, malgré le rôle charmant du jeune Valtravers et bien que l'esprit gaulois de l'auteur y eût semé une foule de mots drôles et piquants, frappés à l'emporte-pièce. *Jean de Thommeray*, comédie en cinq actes, en collaboration avec M. Jules Sandeau et tirée d'un roman de ce dernier, n'obtint guère plus de succès que la précédente. Cette pièce fut représentée au Théâtre-Français à la fin de décembre 1873. On n'y trouve ni intrigue ni situation; les caractères sont mollement tracés et l'intérêt va sans cesse s'amoindrissant. Toutefois, le premier acte est une fraîche idylle, et l'on trouve dans le second des détails d'une grâce exquise et un esprit étincelant. *Madame Caverlet*, comédie en quatre actes et en prose, représentée au Vaudeville en février 1876, est une des pièces les plus fortes de M. Emile Augier. Le sujet en est dramatique et saisissant, et l'auteur y soutient avec autant d'habileté que de talent la cause du divorce.

Enfin, M. Augier a fait représenter au Palais-Royal une comédie en trois actes, le *Prix Martin* (1876), dont la donnée est fort originale, mais qui n'a eu cependant qu'un demi-succès.

Ce fut M. Emile Augier qui fut chargé de répondre au discours de réception de M. Emile Ollivier à l'Académie française. La commission de l'Académie française chargée d'écouter la lecture préalable des discours ayant demandé à M. Ollivier de faire certaines corrections au sien et celui-ci s'y étant refusé, la réception officielle, en séance publique, de l'ancien chef du cabinet du 2 janvier n'eut point lieu; mais les journaux publièrent le discours du récipiendaire et celui de M. Augier. L'auteur de la *Ciguë*, un des intimes du Palais-Royal et fort bien en cour sous l'Empire, crut devoir saisir l'occasion pour faire un portrait singulièrement flatté de l'homme du 2 décembre et du héros de Sedan. Il éprouva en même temps le besoin de révéler au monde son profond scepticisme. « Par quelle fantaisie, dit-il, le hasard, pour vous répondre, a-t-il désigné, dans une compagnie où l'on rencontre tant d'hommes éminents, un des rares Français qui n'aiment pas la politique? C'est, sans doute, une infirmité de mon esprit; mais plus j'avance en âge, plus je suis tenté de la mettre au nombre des sciences inexactes, entre l'alchimie et l'astrologie judiciaire. Les événements ont tant de fois déjoué les calculs les plus spécieux, ils ont si brutalement convaincu d'erreur les principes les plus opposés, qu'on n'en est plus à se demander où est la vérité, mais s'il est une vérité. »

***AUGSBOURG**, ville de Bavière. — La population d'Augsbourg est aujourd'hui de 51,000 hab.

***AUGU** (Henri), homme politique et journaliste. — Il est né à Landau en 1818. Rédacteur du *Siècle* de 1849 à 1870, il a collaboré en outre à la *Réforme*, au *Peuple*, à la *Revue germanique*, à la *Presse*, à la *France*, à la *Patrie*, au *Nord*, au *Journal de Cherbourg*, au *Monde illustré*, aux *Veillées parisiennes*, à l'*Illustrateur des dames*, à la *Chronique illustrée*, à l'*Europe*, à l'*International*, au *National*, au *Bien public*, à la *Petite presse*, au *Journal de Saint-Quentin*, etc. En 1870, il a fait au théâtre Cluny, avec succès, une conférence sur les libres penseurs du XVIe siècle. M. Augu est l'auteur d'un grand nombre de nouvelles, de romans, dont, pour la plupart, les sujets sont tirés de l'histoire. Nous citerons de lui: les *Zouaves de la mort, épisode de l'insurrection polonaise* (1863, in-12); les *Faucheurs polonais* (1863, in-12); les *Français sur le Rhin* (1864, in-4°); *Montgomery* ou les *Anglais en Normandie* (1865, in-4°); *Tribunal de sang* (1865, in-4°); les *Oubliettes du vieux Louvre* (1867, in-18); les *Assassins du Liban* (1867, in-18); l'*Abbesse de Montmartre* (1870, 2 vol. in-12); le *Martyr du devoir* (1871); *Une grande pécheresse* (1873, in-12); *Don César de Bazan à Grenade* (1873, in-18); le *Mousquetaire du cardinal* (1873, 2 vol. in-18); *Une vengeance de comédienne* (1875, in-18). Enfin M. Augu a fait jouer quelques pièces de théâtre: les *Femmes sans nom* (1867), comédie en trois actes, et les drames suivants, représentés au théâtre Beaumarchais: les *Rôdeurs de barrière* (1868), en cinq actes, avec Serven; les *Drames de la mansarde* (1869), en cinq actes; les *Oubliettes du vieux Louvre* (1869), drame en huit tableaux.

Auguste (TESTAMENT POLITIQUE D'). V. TESTAMENT, au t. XV du *Grand Dictionnaire*, p. 6.

AUGUSTIN (cap SAINT-), cap situé sur la côte du Brésil, province et à 46 kilom. S. de Pernambouc.

AULAF, prince danois, mort à Jona en 980. Chassé de la Northumbrie par Athestan, Aulaf essaya de reconquérir ce pays avec une flotte qu'il avait armée; mais il fut battu et gagna l'Irlande (938), où il eut à soutenir une longue guerre. Il parvint, cependant, on ignore comment et à quelle époque, à reprendre possession de la Northumbrie; mais Edmond, roi des Anglo-Saxons, le vainquit, le dépouilla de ses Etats et le contraignit à embrasser le christianisme (943). Il remonta sur le trône après la mort d'Edmond, mais il fut chassé par ses propres sujets et contraint de regagner l'Irlande, où il réussit à établir sa domination. Un roi danois, Sihtric le Bossu, vint l'y attaquer, mais fut complétement battu. Cependant les petits princes du pays étaient constamment en révolte contre la domination danoise; Aulaf assura son pouvoir en faisant périr trois d'entre eux.

AULARD (Pierre), général français, né à Fangeau, dans le Languedoc, en 1763, mort à Waterloo en 1815. Il entra comme simple soldat au régiment de Flandre (1781), fut nommé capitaine de la compagnie franche de Castelnaudary (1793), fit les campagnes d'Italie, du Rhin et de l'Ouest et fut nommé chef de bataillon en 1807. En 1808, il prit part à l'expédition d'Espagne, devint colonel en 1811 et général de brigade en 1814. Il fut tué à Waterloo.

AULARD (Alphonse), écrivain français, né à Montbron (Charente) en 1819. Il suivit la carrière de l'enseignement, professa la logique au lycée de Tours, puis il remplit pendant plusieurs années les fonctions d'inspecteur de l'académie de Besançon. On lui doit un certain nombre d'ouvrages, notamment: *Essai sur l'accord de la raison et de la foi* (1850, in-12); *Examen des principes de la morale sociale* (1853, in-12); *Eléments de philosophie concordant avec le programme officiel* (1856, in-12), souvent réédité; *Etudes sur la philosophie contemporaine. M. Victor Cousin* (1859, in-8°); la *Logique* ou l'*Art de penser de MM. de Port-Royal* (1863, in-12); *Notions d'histoire de la philosophie* (1863, in-12); *Leçons de lecture courante* (1870, 2 vol. in-18), etc. On lui doit, en outre, une traduction des œuvres d'Apulée dans la collection Nisard, des éditions du *Discours sur la méthode* de Descartes, des *Opuscules philosophiques* de Pascal, du *Traité de l'existence de Dieu* de Fénelon, etc.

AULARQUE s. m. (ô-lar-ke — gr. *aularchês;* de *aulê*, cour; *archos*, chef). Antiq. gr. Chef du palais.

AULASTOME s. m. (ô-la-sto-me — du gr. *aulax*, sillon; *stoma*, bouche). Annél. Genre de la famille des hirudinées, comprenant les espèces dont les mâchoires sont réduites à un grand nombre de plis saillants.

***AULAYE (SAINT-)**, village de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Ribérac, sur la rive gauche de la Dronne; pop. aggl., 474 hab. — pop. tot., 1,451 hab.

AULBER (Matthieu), théologien allemand, né à Blanbeuren en 1495. Il accueillit avec enthousiasme la réforme de Luther, qu'il connaissait personnellement, prêcha la nouvelle doctrine dans le duché de Wurtemberg et exerça pendant vingt-neuf ans, à Reutlingen, le ministère évangélique. Nommé ensuite prédicateur en titre de la cathédrale de Stuttgard, il se démit de ces fonctions, parce qu'on voulait lui imposer la présence réelle, qu'il se refusait à admettre (1562). Il avait écrit un mémoire intitulé: *Via compendiaria reconciliandi partes de cœna Domini controvertentes*, qui a été publié dans les *Acta et scripta publica Ecclesiæ wurtembergicæ* (Tubingue, 1720).

AULERCES ou **AULERQUES**, ancien peuple de la Gaule, qui formait quatre nations distinctes: les *Aulerci Brannovices*, tributaires des Eduens, près de la Loire, dans la Ire Lyonnaise; les *Aulerci Cenomani*, dans la IIIe Lyonnaise, et dont la capitale était *Cenomanum* (Le Mans); les *Aulerci Diablintes*, dans la IIIe Lyonnaise, à l'O. des Cénomans, avec *Noviodunum* (Nevers) pour capitale; les *Aulerci Eburovices*, dans la IIe Lyonnaise, et qui avaient pour capitale *Eburovicum* ou *Ebroicum* (Evreux).

AULÉTÈS ou **AULESTES**, Tyrrhénien du parti d'Enée, en Italie. Il fut tué par Messapus, un des capitaines de Turnus. (*Enéide.*)

AULI s. m. (ô-li). Nom de petites statues ou images que fabriquent et débitent les prêtres de Madagascar, et auxquelles est attribué le pouvoir de rendre des oracles, de procurer la richesse, etc.

AULIS, surnom de Jupiter, de Diane, de Minerve et d'Apollon.

AULIZECK ou **AULICZECK** (Dominique), sculpteur allemand, né à Policzka (Bohême) en 1734, mort à Munich en 1803. Après avoir étudié les éléments de son art dans son pays natal, il alla se perfectionner à Vienne, à Paris, à Londres, à Rome, où il obtint le prix fondé par l'Académie de Saint-Luc et fut décoré par le pape de l'éperon d'or. Il partit ensuite pour la Bohême, mais fut dévalisé en route par un aventurier qui se donnait pour un évêque hongrois, et dut, pour vivre, accepter une place dans la manufacture de porcelaine de Nymphenbourg (Bavière). Ses fonctions lui laissaient, d'ailleurs, le temps de travailler à de grands ouvrages de sculpture, et l'on montre à Nymphenbourg, avec éloge, quatre statues mythologiques dues à son ciseau.

***AULNAY**, bourg de France (Charente-Inférieure), ch.-l. de cant., arrond. et à 19 kilom. de Saint-Jean-d'Angély, sur trois ruisseaux; pop. aggl., 1,420 hab. — pop. tot., 1,980 hab. Eglise qui date de Charlemagne.

***AULNAY-SUR-ODON** ou **AUNAY**, bourg de France (Calvados), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. de Vire; pop. aggl., 1,075 hab. — pop. tot., 1,921 hab. Fabriques de calicots, de basin; filatures hydrauliques; tanneries. Commerce de moutons.

AULON, dans la géographie ancienne, nom d'une colline de la Calabre, célèbre par ses vins qui, d'après Horace, pouvaient rivaliser avec ceux de Falerne. Martial la cite aussi pour ses laines. ‖ Ancienne ville du Péloponèse, dans la Messénie, sur une rivière du même nom. ‖ Ancienne ville de Laconie. ‖ Ancienne ville de l'île de Crète. ‖ Ancienne ville de Macédoine. ‖ Ancienne ville de Cilicie, sur la frontière des Ammonites, possédée ensuite par les Moabites.

AULON, ancienne vallée de la Palestine, qui s'étendait le long du Jourdain, depuis le Liban jusqu'au désert de Pharan. Jéricho était située dans cette vallée.

AULONIUS, surnom d'Esculape, honoré à Aulon, ville de Messénie, où il avait un temple.

***AULT** ou **BOURG-D'AULT**, bourg de France (Somme), ch.-l. de cant., arrond. et à 32 kilom. d'Abbeville, au fond d'une gorge